



Les bandes de jeunes Des «blousons noirs» à nos jours

Mohammed M. et Mucchielli L. (dir.), La découverte, 2007

Cet ouvrage collectif plonge le lecteur au cœur des pratiques sociales et de l'imaginaire des marginalités juvéniles. Du jeune en blouson de cuir à celui en survêtement apparaissent de manière récurrente les inquiétudes d'une société sur sa jeunesse. En effet, le phénomène n'est pas nouveau même si la désignation de tels groupes sociaux demande une approche minutieuse (Blousons noirs, Loubards, Indiens, Sioux, Teddy boy, etc.). Historiquement ce qui se joue, c'est non seulement la place laissée aux « jeunes » dans une organisation sociale qui leur en laisse peu, mais aussi le dévoilement d'un apprentissage de la vie commune et une sociabilité particulière, qui bien souvent sont perçus comme des formes de déviations collectives.

Au-delà d'une reconstitution minutieuse de l'histoire de la délinquance juvénile en France des « blousons noirs » des années 50 en passant par les « loubards » des années 70, ce sont les « jeunes des cités » des années 80 qui sont en point de mire de cette étude. Sans réduire la portée de l'ouvrage, la population identifiable est celle des jeunes issus de « milieux populaires » ayant des origines familiales au Maghreb, en Afrique noire, ou encore aux Antilles. Les différents auteurs apportent une riche contribution à l'édification d'un tableau social bien loin des réductions médiatico-politiques. Car généralement ces formes d'organisation sociale apparaissent sous l'éclairage cru des médias — violences urbaines, effervescences festives, débordement de toutes natures, en se réduisant au mieux à une lancinante « question de société » et au pire à un dramatique « fait divers ». Le plus souvent l'usage des images et encore plus celui des mots, sous couvert de décrire, stigmatisent et travestissent des réalités vécues. Le mérite de l'ouvrage est de battre en brèche de manière systématique toutes les fausses évidences et de donner toutes les dimensions de la complexité du sujet. Même si parfois les réalités sociales sont brutales émeutes : délinquance, trafic et usage de drogues illicites, recours à des violences extrêmes (viols collectifs, régulations par le conflit), le constat s'établit *in fine* sur la dangerosité sociale, réelle ou fantasmée, des jeunes issus des milieux populaires. Si l'ouvrage s'appuie sur un vaste panorama de tous les aspects déviants ou délictuels, il révèle aussi des formes inédites d'agrégation juvénile s'inscrivant dans une dimension de groupe de pairs, relativement homogène en termes de classe d'âge et de sexe (le masculin domine). Cette agrégation sociale, plus que groupe spécifique, est capable aussi de mettre en œuvre des éléments de socialisation comme des manières d'être ensemble, de partager des valeurs viriles, de définir des codes vestimentaires et corporels, de consommer, d'avoir une activité sexuelle, de promouvoir des leaders, etc.

Il convient de souligner la rigueur scientifique de la recherche qui utilise tous les outils et points de vue disponibles sur le sujet comme le travail de terrain, les statistiques policières et judiciaires, les pratiques en travail social, l'éducation surveillée, le cinéma. On notera une approche comparative avec l'étude des phénomènes de bande aux Etats-Unis, en Amérique du Sud, en Afrique du Sud : approche qui pose la question de la spécificité territoriale des phénomènes de gang et de ghetto. Enfin, ce « monde des bandes » largement dévoilé par cette investigation en profondeur révèle en filigrane l'arrière plan politique et social de ces phénomènes comme par exemple les conditions précaires d'existence des classes populaires, les conséquences négatives des mutations du travail salarial, les différentes formes de disqualifications sociales, les discriminations dans le travail, le logement, les loisirs, les limites d'une éducation de masse. Cet ouvrage est à recommander aux travailleurs sociaux confrontés quotidiennement dans leurs pratiques aux « bandes » et investit de missions de prévention, de protection, ou encore de médiation.